

La cathédrale Jean-Louis Biget

Pierre Monzani (1977)

Pour un moderniste féru des Lumières, être formé à l'histoire médiévale c'était entrer dans une cathédrale et s'y incliner.

Chez l'ami Jean-Louis la démesure était raisonnable. Grand travailleur, immense érudit, homme chaleureux, il restait néanmoins accessible, pédagogue, protecteur.

Quelques images me resteront toujours. Les expressions qui nous amusaient par leur récurrence : « Comme vous le savez » (nous ne le savions en fait pas toujours, voire rarement), « ... dont d'ailleurs il ne reste rien » (pour des monuments disparus, mais que sa verve rebâtissait sous nos yeux).

Une force de travail qui, toujours, me servit d'exemple. Quand après trois heures de cours d'une grande densité, il enchaînait avec trois heures supplémentaires, l'on comprenait ce qu'était un vrai caïman, un maître généreux, un exemple à suivre. Et l'exigence qui s'impose au normalien.

Aujourd'hui encore lorsqu'une flemme me prend, je pense à Jean-Louis Biget, à ce torrent de travail et d'éloquence, et je me remets à la tâche.

Une visite de cathédrale avec lui, c'était huit heures minimum, un cours d'agrégation c'était sans limite chronologique, et le don à ses élèves, c'était sans compter.

Et puis, comme alors beaucoup d'entre nous, il fumait la pipe, notre Simenon de l'histoire. Il savait se tenir à table et, avant, sur un terrain de rugby.

Heureuse époque où le savoir était rabelaisien, où la connaissance était vécue comme une hygiène sportive, où l'Histoire était la vie elle-même : truculente, joyeuse et exigeante à la fois.

Pour toutes ces leçons inoubliables, merci Jean-Louis. Je tiens à t'écrire que pour moi Albi restera toujours la capitale de l'histoire médiévale.

Pierre Monzani



Après ses années à Saint-Cloud (1977-1982) et son agrégation, Pierre Monzani a enseigné quelques années et s'est occupé du Centre international de Synthèse, de ses revues et de ses éditions.

Après l'ENA il a occupé de nombreuses fonctions dans l'État, les collectivités locales, les institutions politiques et l'enseignement supérieur.

Préfet hors-classe, il fait aujourd'hui partie du collège (CSATE) des préfets qui évaluent leurs collègues du corps préfectoral.